## Chapitre I : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

## I- HISTORIQUE

Depuis le début des années 2000, la cybercriminalité a pris de l'ampleur en Côte d'Ivoire à tel point que ce phénomène impacte le quotidien de tous. Pour notre pays, ce phénomène donne une mauvaise réputation des institutions ivoirienne face aux pays d'origine des victimes. Il occupe une grande part dans l'échec morale de la jeunesse hypnotisée par l'appât du gain facile et constitue également une insécurité des personnes et de leurs données dans l'espace virtuel.

Face à tous ces problèmes, la Côte d'Ivoire a développée des mesures législatives mais également institutionnelles à travers la création le 08 Mai 2007 de la Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT) dirigée par le Commissaire Principal de police Diaby Bassirou.

Dès sa création, la DITT définit deux axes dans la lutte contre la cybercriminalité. Ce sont l'investigation, précisément là où les nouvelles technologies prennent une part dans l'infraction et l'appui technique aux services en charge des infractions classiques du code pénal

Aujourd'hui, sous le commandement du colonel Guelpetchin Ouattara, la DITT a multiplié ses services en ajoutant principalement la Vidéo Protection Urbaine (VPU) en 2019.

#### II- MISSIONS

La DITT a pour mission:

- De soutenir les services et départements de la Police Nationale en leur fournissant l'aide et les équipements technologiques dont ils ont besoin ;
- De lutter contre la cybercriminalité;

- D'effectuer des enquêtes judiciaires portant sur les infractions visant ou utilisant des systèmes informatiques ;
- De gérer les projets technologiques liés à la sécurité de la nation.

### **III- ORGANISATION**

La DITT Police scientifique regroupe en son sein plusieurs services :

- Le Service Administratif et Direction s'occupe de tout ce qui concerne l'administration de la structure ;
- Le Service communication est chargé de la diffusion des informations au sein de la DITT ;
- La Sous-Direction de l'Informatique (SDI) s'occupe de tous les besoins en support Informatique de la Police Nationale ;
- Le Service Système et Logiciel est chargé de concevoir, déployer administrer et maintenir les systèmes d'informations ;
- Le service INFRA s'occupe de l'installation des infrastructures ;
- Le service Base de Donnée s'occupe des données de la DITT ;
- La Sous-Direction des Traces Technologiques (SDTT) s'occupe de la trace technologique;
- Le Centre de Fusion et d'Analyse des Données (CFAD) se charge de collecter, regrouper et synchroniser toutes les informations, les traiter, les étudier et les analyser;
- La Vidéo Protection Urbaine (VPU) est le service qui se charge de la surveillance les zones du pays jugées à risque ;
- Le Laboratoire Criminalistique Numérique (LCN) est le centre des analyses de données numériques et d'autopsie de support de stockage numérique.

# IV- SERVICE DEVELOPPEMENT ET SUPPORT LOGICIEL

Le service Développement et Support logiciel est un service de la Sous-Direction de l'Informatique de la DITT supervisé par le Commissaire Konan Attokoly Aristide, ce service a pour rôle de gérer les besoins informatiques de la Police nationale. Ses missions sont :

- La configuration des logiciels informatiques ;
- La configuration des équipements informatiques ;
- La conception d'applications web & mobiles ;
- Des formations des technologies.